



Province de Québec
MRC Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Adoption du calendrier des séances ordinaire pour l'année 2023

Lors de la séance du 8 novembre 2022, le Conseil municipal de Saint-Simon-les-Mines a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023.

Le calendrier ci-après est adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 : Le 17 janvier, le 7 février, le 7 mars, le 4 avril, le 2 mai, le 6 juin, le 4 juillet, le 15 août, le 5 septembre, le 3 octobre, le 7 novembre et le 12 décembre.

Ces séances se tiendront à la salle du Conseil municipal, au 3338, rue Principale et débiteront à 19 h 30.

Donné à Saint-Simon-les-Mines ce dixième jour du mois de novembre 2022.

Véronique Fortin, D.M.A.

Directrice générale et greffière-trésorière